

tes le dimanche, les autres sont libres, seulement permises en un dimanche spécifié.

Le texte est reproduit, en quelques lignes seulement, au haut des pages dont la plus grande partie renferme le commentaire en texte plus petit. Le texte est latin, mais le commentaire qui ne fait que citer des extraits du texte est en français.

Pour éviter l'ennui que pourrait produire une étude si aride, l'auteur a eu recours à des divisions et subdivisions qui projettent de la clarté dans l'ouvrage et facilitent en même temps les recherches et les renvois. C'est ainsi qu'après avoir indiqué, pour chaque indult, les diocèses qui en bénéficient, le commentaire explique successivement les FETES accordées par l'indult, les JOURS où l'on fait cette solennité, les LIEUX ou chapelles où l'on doit ou peut solenniser ces fêtes, enfin le MODE de cette célébration. Comme ce dernier est la partie importante de l'indult et doit renfermer des détails précis pour résoudre tous les doutes, il considère, dans des subdivisions, la messe chantée, la messe basse, les vêpres, ainsi que les mémoires à faire aux uns et aux autres. Grâce aux citations, on rattache facilement le commentaire au texte qui se lit sur la même page. Le commentaire est à la fois complet, clair et précis. Toutes les références sont données au bas des pages et chacun peut facilement vérifier les assertions.

Ce travail comble une lacune dans les publications de liturgie à l'usage du Canada. Il est le premier du genre et il restera, croyons-nous, longtemps le seul. Car il paraît bien difficile d'y reprendre quoique ce soit, comme aussi d'y ajouter quelque détail.

Ce travail est appelé à rendre service à tous les rédacteurs d'ORDO, qui ne peuvent bien disposer des solennités sans connaître parfaitement ces indults. Il sera aussi très utile à tous les prêtres—et ils devraient être nombreux—qui ne se contentent pas de suivre aveuglément, et sans raisonner, les indications